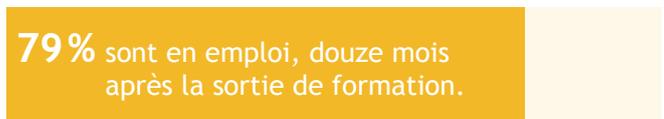


Enquête d'insertion à douze mois des dispositifs du conseil régional de Bretagne

SORTANTS 2021



Chiffres clés Métiers de l'énergie - Électronique - Électrotechnique



Cette enquête d'insertion est réalisée, à la demande du conseil régional de Bretagne, par le GREF Bretagne dans le cadre de ses missions d'observation. L'enquête 2022 interroge les stagiaires bénéficiaires du Qualif Emploi individuel et du Qualif Emploi programme. Parmi les 9 580 sortants, 6 150 ont répondu au questionnaire par mail ou par téléphone.

Enquête d'insertion réalisée dans le cadre du Chantier 2 du CPRDFOP 2017-2022,
« Conforter la démarche d'élaboration des cartes de formation » en lien avec l'objectif opérationnel
« Conforter les éléments d'analyse de l'insertion professionnelle, en organisant des enquêtes couvrant l'ensemble des dispositifs de formation ».

Les résultats sont présentés selon la nomenclature des domaines de formation - édition 2022. Ils ne sont pas comparables avec les résultats des enquêtes précédentes.

Définitions des termes signalés par

Les niveaux de formation

Le tableau suivant détaille les niveaux de formation en s'appuyant sur le nombre d'années après le bac et sur le décret n°2019-14 du 8 janvier 2019 instaurant le nouveau cadre national des certifications professionnelles.

Niveau CAP	Sorties après l'année terminale de CAP ou BEP ou sorties de 2 nd cycle général et technologique avant l'année terminale (seconde ou première). → Niveau 3 (anciennement V)
Niveau bac	Sorties des classes de terminale de l'enseignement secondaire (avec ou sans le baccalauréat). Abandons des études supérieures sans diplôme. → Niveau 4 (anciennement IV)
bac+2	Sorties avec un diplôme de niveau bac+2 (DUT, BTS, DEUG, écoles des formations sanitaires ou sociales, etc.). → Niveau 5 (anciennement III)
≥ bac+3	Sorties avec un diplôme de niveau bac+3 (licence, licence professionnelle), ou de niveau bac+4 (maîtrise, master 1). → Niveau 6 (anciennement II)
≥ bac+5	Sorties avec un diplôme de niveau supérieur à bac+3 (maîtrise, master, DEA, DESS, doctorat, diplôme de grande école). → Niveaux 7 et 8 (anciennement I)

Public prioritaire

Le conseil régional de Bretagne, dans le cadre de ses politiques, porte une attention particulière à l'accès à la formation des personnes les plus éloignées de l'emploi. Plusieurs critères sont définis :

- Ne disposer d'aucune qualification ;
- Être en situation de handicap reconnu ;
- Être en demande d'emploi depuis plus de 24 mois ;
- Être âgé de 45 ans ou plus ;
- Avoir réalisé une prestation de la gamme Prépa ou bénéficié d'un accompagnement à l'accès à la qualification ;
- Bénéficier des minima sociaux ;
- Résider dans un Quartier prioritaire de la politique de la ville (QPV) ou dans une commune classée en Zone de revitalisation rurale (ZRR).

Pour la cohorte 2021, 5 230 sortants relèvent de ces publics prioritaires.

Une certification de niveau supérieur au niveau de départ

Cet indicateur compare le niveau de formation du stagiaire à l'entrée en formation, avec le niveau de la formation qu'il a suivie et validée. Exemple : un stagiaire qui disposait d'un niveau bac est considéré comme ayant obtenu une certification de niveau supérieur, s'il valide au moins une formation de niveau bac+2.



Métiers de l'énergie - Électronique - Électrotechnique

490 sortants 330 répondants

Les sortants de formation en 2021

LE DOMAINE

5% de l'ensemble des sortants en 2021
Tous domaines, tous dispositifs

3 sous-domaines

(en % des sortants du domaine)

Électricité - Fibre optique	58%
Plomberie - Chauffage - Climatisation - Froid	39%
Électronique - Électrotechnique	4%

LES DISPOSITIFS

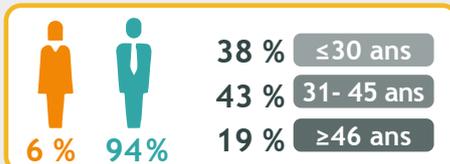
99% Qualif Emploi programme
1% Qualif Emploi individuel

LES FORMATIONS

20 OF (+0 hors Bretagne)
22 formations (+ hors Bretagne)

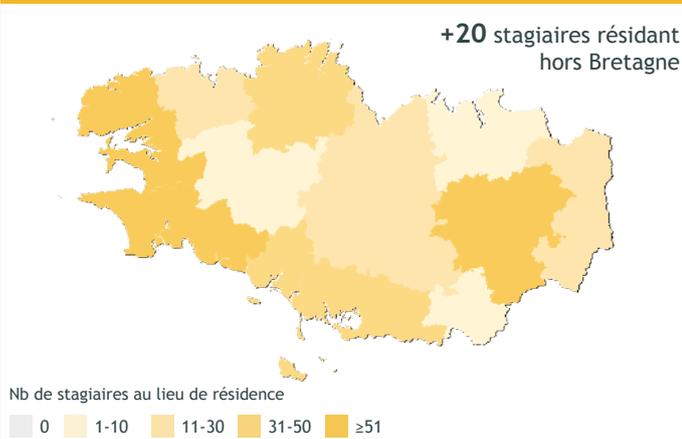
LE PUBLIC

(en % des sortants du domaine)



53% de publics prioritaires ¹

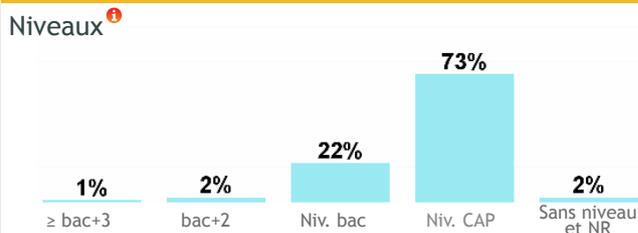
ORIGINE GÉOGRAPHIQUE DES SORTANTS (par CTEF)



Top 3 des formations (en effectifs décroissants arrondis par diplôme)

90 Titre professionnel électricien d'équipement du bâtiment
90 Titre professionnel installateur de réseaux de télécommunications
60 Titre professionnel installateur en thermique et sanitaire

Répartition des sortants selon le niveau de la formation suivie (en % des sortants du domaine)



Résultats de l'enquête

Taux de réponse 67%

CERTIFICATION (en % des répondants du domaine)

92% ont obtenu une certification.
Public non prioritaire 95%
Public prioritaire 90%

92% des apprenants préparant une formation de niveau supérieur ¹ à leur niveau de départ l'ont validée.

94% des apprenants, sans diplôme à l'entrée en formation, ont validé leur formation.

LA FORMATION...

Top 3 des réponses

- 1 Cette formation m'a permis d'améliorer mes compétences professionnelles.
- 2 Elle a été déterminante pour retrouver un emploi.
- 3 Elle m'a permis d'établir des contacts utiles pour mon insertion professionnelle.

ACCÈS AU MARCHÉ DU TRAVAIL APRÈS LA FORMATION

88% ont eu au moins un emploi au cours des douze mois

Parcours d'emploi Alternance emploi/chômage Parcours de formation
Situation de chômage Situation d'inactivité Autre

Comment décrivez-vous les douze mois suivant votre formation ?



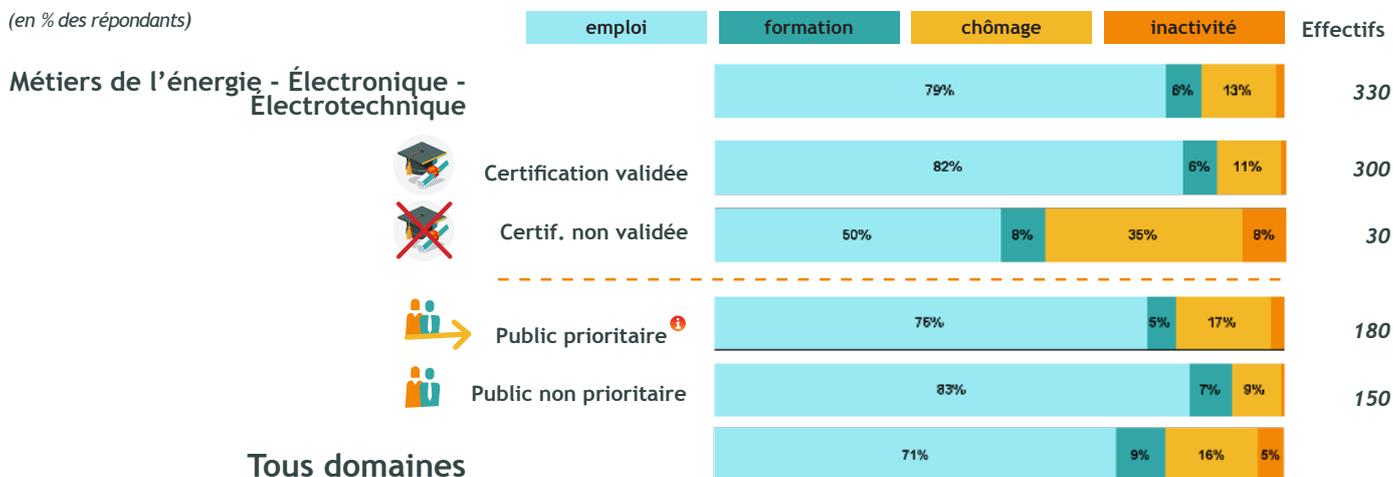


Métiers de l'énergie - Électronique - Électrotechnique

490 sortants 330 répondants

Situation douze mois après la fin de formation

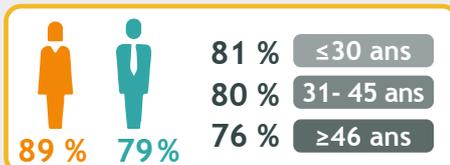
(en % des répondants)



L'emploi douze mois après la fin de formation

79 % des répondants en emploi, soit 260 individus

TAUX D'EMPLOI à douze mois (en % des répondants du domaine)



Lecture :
89% des femmes et 79% des hommes ayant répondu à l'enquête sont en emploi, douze mois après leur formation.

76% des publics prioritaires ⁱ

CONDITIONS D'EMPLOI (en % des répondants en emploi)



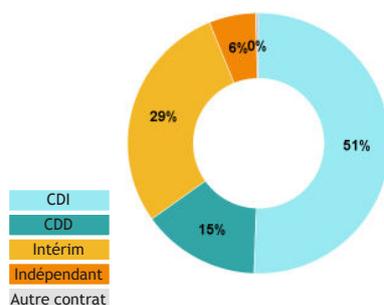
82% considèrent que leur emploi est en relation avec la formation suivie.

84% considèrent être employés à leur niveau de qualification.

Par niveau de formation suivie (résultats affichés si les effectifs en emploi sont ≥10 par niveau)

Niveaux ⁱ	Effectifs
≥ bac+5	<5
bac+3	100%
bac+2	67%
Niv. bac	78%
Niv. CAP	80%

Nature du contrat



Temps de travail

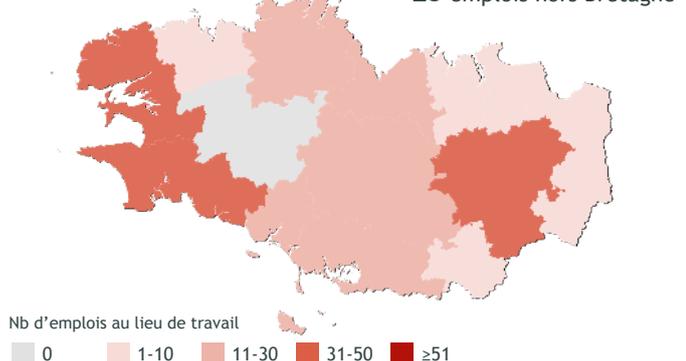


Temps complet 97%

Temps partiel perçu comme subi pour 14% des actifs à temps partiel

LOCALISATION DES EMPLOIS OCCUPÉS (par CTEF)

+25 emplois hors Bretagne



Parmi les répondants à l'enquête :

- 67% déclarent que leur situation professionnelle s'est améliorée.
- 31% déclarent que leur situation professionnelle est similaire.
- 2% considèrent qu'elle s'est dégradée.

Représentation de l'avenir professionnel

confiant, optimiste 84% inquiet, pessimiste 16%



Métiers de l'énergie - Électronique - Électrotechnique

490 sortants

330 répondants

Tableau détaillé par sous-domaine et formation*

Domaine > sous-domaine > formation	Nombre de sortants	Nombre de répondants	Taux de réponse	En emploi		Poursuite de formation	
				Nombre	%	Nombre	%
Métiers de l'énergie - Électronique - Électrotechnique	490	330	67 %	260	79 %	20	6 %
Electricité - Fibre optique	280	180	65 %	140	76 %	10	8 %
Titre professionnel électricien d'équipement du bâtiment	90	60	62 %	40	77 %	<5	5 %
Titre professionnel installateur de réseaux de télécommunications	90	50	59 %	40	76 %	<5	6 %
CAP électricien	60	40	71 %	30	76 %	10	12 %
Titre professionnel technicien d'équipement et d'exploitation en électricité	20	10	65 %	10	64 %	<5	9 %
Titre professionnel technicien(ne) en électricité et automatismes du bâtiment	10	10	100 %	10	90 %	-	
Plomberie - Chauffage - Climatisation - Froid	190	130	75 %	110	84 %	10	5 %
Titre professionnel installateur en thermique et sanitaire	60	40	71 %	40	93 %	-	
Titre professionnel technicien d'intervention en froid commercial et climatisation	40	30	80 %	20	75 %	<5	7 %
CAP monteur en installations thermiques	20	10	74 %	10	64 %	<5	29 %
Titre professionnel technicien installateur en chauffage, climatisation, sanitaire et énergies renouvelables	20	10	81 %	10	92 %	-	

*Sont présentées les formations dont les effectifs de répondants sont ≥10. Les calculs sont effectués sur les effectifs réels et non sur les effectifs arrondis. Les résultats en italique sont indicatifs: ils doivent être interprétés avec prudence du fait des faibles effectifs.

Retrouvez les résultats pour chaque domaine et par dispositif sur

www.gref-bretagne.com

DIRECTEUR DE PUBLICATION

Jérôme LEFEUVRE

RESPONSABLE DE PUBLICATION

Christophe LEROY

RÉDACTION

Céline VIVENT et Benoit GAPIHAN

MISE EN PAGE

Audrey BÉNIS

CRÉDITS PHOTOGRAPHIQUES

Adobe Stock et Freepik

PUBLICATION

Octobre 2023

GREF Bretagne



Technopole Atalante Champeaux
91, rue de Saint-Brieuc
35043 RENNES CEDEX

Tél. 02 99 54 79 00
www.gref-bretagne.com



Contrat de plan
Etat-Région

